

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 Novembre 2018
Date d'affichage 15 Novembre 2018

Nombre de conseillers

en exercice 29
présents 20 (+ 6 procurations)
votants 26

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20181128-DEL_18_11_21_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2018
Affichage : 28/11/2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT

Le VINGT ET UN NOVEMBRE à Vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : Mr Didier REVEAU, Mr THOREAU Jean, Mme LEVEQUE Pascale, Mme JACOB Josette, Mr GALLAND Philippe, Mr GUEDET Daniel, Mr TACHEAU Jacky, Mr THOMAS Gaëtan, Mr BODIN Thierry, Mme SEQUEIRA Sylvie, Mme DOLLON Sophie, Mr CHABLE Nicolas, Mme MARCHAIS Bénédicte, Mr DIEDERICH Michel, Mr GUESNE Gérard, Mr ARBOUYS Michel, Mme LETESSIER Delphine, Mme ALIX Edith, Mr DROUET Claude, Mme FAVRET Sylvie.

Excusés : Mme KNITTEL Cécile, Mme MORIN-BURRE Camille, Mme TROUILLOT Marie-Hélène (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme ARZUL-MORICEAU Virginie (Pouvoir donné à Pascale LEVEQUE), Mme DUCELLIER Marie-Claire (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme DEBLOCK Hélène (Pouvoir donné à Daniel GUEDET), Mme BURLOT Dominique (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mr GUTIERRES Quentin, Mr PERRE Thierry (Pouvoir donné à DROUET Claude)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur Thierry BODIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

AD'AP : MISE A JOUR DU LISTING DES SITES CONCERNES

Par délibération du 9 Mars 2016, le Conseil Municipal a approuvé l'Agenda D'Accessibilité Programmée qui prévoit la mise en accessibilité des établissements municipaux recevant du public.

Le cabinet Compass, chargé d'une mission sur ce dossier, a procédé à une actualisation des sites concernés.

- **Local Croix rouge** 37 rue des Calots - AT n° 07213218 Z 0014
Attribution d'un autre local
- **Piscine d'été** avenue de la République - AT n° 07213218 Z 0026
Projet de démolition et de construction d'une piscine communautaire sur le site
- **Ecole Marcel Pagnol** - pas d'autorisation de travaux
Ecole fermée - nouveau projet à l'étude sur le site
- **Local Restos du Cœur** - route de Mamers - pas d'autorisation de travaux
Local vendu à la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise
- **Bâtiment Audilab** - rue Denfert Rochereau
Local mis en accessibilité suite validation de l'autorisation de travaux
- **RAM** - 20 place Saint Julien
Exploité par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (26 Pour – 0 Abstention – 0 Contre),

APPROUVE le retrait des sites ci-dessous :

- **Local Croix rouge** 37 rue des Calots - AT n° 07213218 Z 0014
Attribution d'un autre local
- **Piscine d'été** avenue de la République - AT n° 07213218 Z 0026
Projet de démolition et de construction d'une piscine communautaire sur le site
- **Ecole Marcel Pagnol** - pas d'autorisation de travaux
Ecole fermée - nouveau projet à l'étude sur le site
- **Local Restos du Cœur** - route de Mamers - pas d'autorisation de travaux
Local vendu à la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise
- **Bâtiment Audilab** - rue Denfert Rochereau
Local mis en accessibilité suite validation de l'autorisation de travaux
- **RAM** - 20 place Saint Julien
Exploité par la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise

Pour copie conforme
Le Maire,
Didier REVEAU